

Bulletin des musées de France / [rédacteur en chef : Paul Vitry]

France. Direction des musées. Auteur du texte. Bulletin des musées de France / [rédacteur en chef : Paul Vitry]. 1934-10-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

dans : « François I^{er} visitant Cellini dans son atelier » (musée de Narbonne). Diane de Poitiers inspira les peintres Destouches et Garneray, élèves de David en 1817, M^{lle} Lescot en 1819, Devéria en 1837, Claude Jacquand. La reine de Navarre, grande protectrice des arts, inspira Bergeret, qui la peignit au milieu de sa cour de lettrés, Bonington et Richard, en compagnie de son frère ; enfin, Monticelli peignit : « François I^{er} et les dames de la Cour. »

Le troisième thème, François I^{er} et la politique, démontre l'incompréhension du rôle politique de François I^{er} par les romantiques. On peut citer les tableaux de Blondel, élève de Regnault : « l'ran-



INGRES. *François I^{er} et Léonard de Vinci mourant, 1824.*

çois I^{er} au lit de mort de Louis XII » ; de Mulard : « François I^{er}, la nuit de Marignan » (musée de Versailles) ; d'Evariste Fragonard : « François I^{er} reçu chevalier par Bayard » ; de Debay : « L'Entrevue du camp du drap d'or » ; de Bergeret : « François I^{er} et Henri VIII au camp du drap d'or » ; du baron Gros : « François I^{er} et Charles-Quint à Saint-Denis » et le même sujet traité par Achille Devéria.

En dehors de ces trois thèmes, Charles-Quint fut représenté dans des tableaux de Bergeret en 1808, de Robert Fleury en 1843, de Gosse en 1846, de Delacroix qui illustre sa réclusion à Saint-Just, etc.

Bayard fut l'objet de tableaux de Beaufort en 1780 (musée de Marseille), de Brenet en 1783 (musée de Grenoble), de Dumet en 1808, de Révoil en 1819.

Le Tasse inspira quatre toiles au peintre Ducis ; sa réclusion de Ferrare suscita une belle toile de Granet (musée de Montpellier) et deux peintures

de Delacroix en 1825 et 1827, celles de Richard en 1822 (musée de Lyon), de Robert Fleury en 1827 (à Grenoble), de Devéria en 1837.

Raphaël et Michel-Ange, qui divisèrent classiques et romantiques, donnèrent naissance au tableau de Delacroix « Michel-Ange dans son atelier » (à Montpellier, 1831), à des œuvres de Couder en 1819, R. Fleury en 1837, Horace Vernet. Ingres, partisan de Raphaël, peignit « Raphaël et la Fornarina » en 1814 et 1840 ; enfin, Bergeret avait, avant lui, illustré en 1781 « La mort de Raphaël », conservé à Versailles.

Cette longue revue nous permet de suivre l'évolution de la peinture historique de l'époque romantique, et nous démontre l'importance qu'elle a accordé en particulier aux épisodes célèbres, aux personnages représentatifs du « siècle de François I^{er} ».

Les peintres de paysage dans la région limousine et marchoise.

*Thèse soutenue par M^{lle} Henriot.
(M. Robert Rey, professeur.)*

Les anciennes frontières communes du Limousin et de la Marche limousine, et une certaine unité dans l'aspect, des paysages de cette région, permettent de la considérer d'un point de vue d'ensemble pour étudier l'œuvre des artistes qui s'en sont inspirés.

Elle fut, dès le Moyen-Âge, un centre artistique important, renommé pour ses émaux à Limoges, ses tapisseries à Aubusson et à Felletin. Au XIX^e siècle, elle fut abordée assez tardivement par les peintres de paysage.

Eugène Delacroix traversa le Limousin, se rendant dans le Lot, en 1820 et 1855 ; dans sa correspondance se trouvent quelques pages descriptives pleines d'enthousiasme pour cette région, mais rien dans son œuvre, en dehors d'un croquis fait à Turenne, en marge de son journal, ne nous le rappelle d'une façon précise.

Ingres séjourna à Guéret, d'où sa seconde femme, Madeleine Chapelle, était originaire. Une lettre de Madeleine Chapelle, annonçant son mariage à sa sœur, Madame Borel, et son portrait par Ingres, dessin à la mine de plomb conservé au Musée de Guéret, sont les seuls souvenirs de cet artiste retrouvés dans cette ville.

Un certain nombre de peintres de l'école de Barbizon travaillèrent en Limousin. Jules Dupré

vécut à Coussac-Bonneval où son père était venu diriger une fabrique de porcelaine, et ses premiers envois au Salon, en 1831, sont des paysages limousins. Aux Salons de 1835, 1837 et 1838, nous trouvons des paysages limousins de Constant Troyon. Au Salon de 1859, un « Sentier dans le Limousin », envoi de Ferdinand Chaigneau. Théodore Rousseau vint du Berry, à la Souterraine, dans la Marche limousine en 1842.

Corot séjourna aux environs de Limoges à différentes reprises pour plusieurs mois d'été. Son premier séjour date de 1849, le dernier de 1864. Il rayonna dans tout le pays où nous retrouvons des traces certaines de son passage à Saint-Junien, Aubusson, Guéret, Ussel, Tulle, et nous savons que du Bas-Limousin, il passa dans le Lot. Ses toiles limousines sont beaucoup plus nombreuses que celles qui sont signalées dans le catalogue Robaut.

Après son mariage avec M^{me} Sirey, propriétaire de la terre de Combarn (Corrèze), Ph.-A. Jeanron vint régulièrement en Limousin, où il se fixa définitivement après la guerre de 1870, et il fut surnommé le « Raphaël du Limousin ».

A Limoges, Adrien Dubouché, Amédée Alluaud et leurs amis, formaient un centre autour duquel les artistes régionaux et les artistes de passage se trouvaient en contact. Entre 1858 et 1870, quatre expositions furent organisées à Limoges

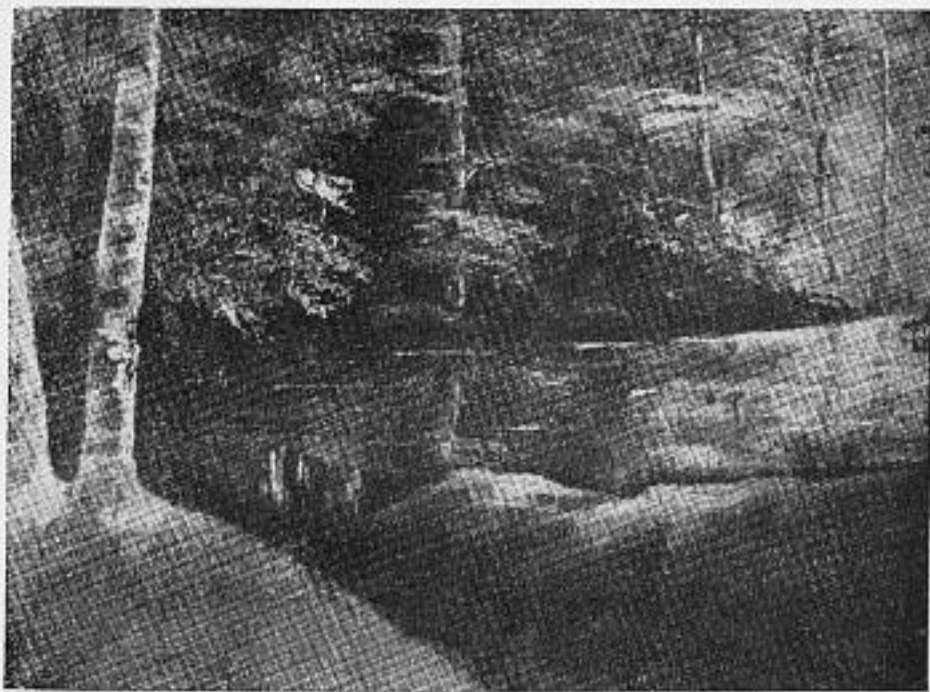


Photo Larivière.

COROT. *Rivière sous bois. Limousin.*

par des hommes de goût, et à côté des noms de Troyon, Corot, Jeanron, Jules Dupré, Léon-Victor Dupré, Jules Michelin, dont les séjours en Limousin nous sont connus, nous trouvons encore ceux de Courbet, Daubigny, Delacroix, Diaz, Français, Harpignies, Jacques, Meissonier, Puvis de Chavannes, Bouguereau, Paul Flandrin.

Nous pouvons constater dans les Musées de Limoges, Guéret et Brive, que les séjours des artistes de passage dans la région et les expositions de Limoges eurent une influence indéniable sur les artistes locaux, Charles Donzel, Louis-Victor Le Gentile, Léon Desjardins, Jules Vialle, Sylvain Grateyrolle.

Le site de Crozant, proche du Berry, décrit



PAUL MADELINE. *Bords de la Creuse.*

avec tant d'admiration par George Sand, et celui moins sévère de Fresselines, attirèrent les artistes en grand nombre, en particulier après 1880.

Claude Monet vint à Fresselines en février et mars 1889. Armand Guillaumin découvrit Crozant en 1893, et depuis cette date, y vécut une partie de l'année jusqu'à sa mort. Autour de lui, et depuis, nous retrouvons : Paul Madeline, Eugène Alluaud, Léon Detroy, les Osterlind, Fernand Maillaud, Alfred Smith et Othon Friesz, qui travailla à ses débuts dans la Creuse.

Dans la Haute-Vienne et la Corrèze, le mouvement artistique se continue sous l'impulsion donnée par Charles Bichet, Paul Thomas, Jean Teillet, Pierre Bracquemond, Fritz Thaulow, Gaston Vuillier, avec les œuvres d'Edmond Jacquement, Charles Kvapil, Jean Dufy, Raphaël Gasperi et Didier-Pouget.

Théophile Gautier peintre et critique d'art.

Thèse soutenue par M^{me} Agnès Sabbagh.

(M. Hauteceur, professeur.)

On s'est proposé de rechercher quelle fut la formation de Théophile Gautier, son rôle et surtout son rôle posthume.

Grâce à la correspondance échangée entre les parents de Théophile Gautier et leur ami et pro-